



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Deportés internes et résistants

Question écrite n° 9641

Texte de la question

M Henri Bayard rappelle à M le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre qu'il avait indiqué qu'un projet de loi relatif aux anciens internes d'Indochine serait préparé. Il lui demande de lui indiquer si ce texte pourra être présenté à la prochaine session du Parlement, afin que ces ressortissants chaque jour moins nombreux soient enfin traités avec justice par la nation.

Texte de la réponse

Reponse. - Comme il l'a déclaré devant le Parlement à l'occasion de son budget pour 1989, le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre se préoccupe tout particulièrement de la situation des anciens prisonniers détenus dans les camps du Viet-minh. C'est ainsi qu'un projet de loi a été mis au point et fait actuellement l'objet d'une étude interministérielle.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9641

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 1989, page 681